

TARIFS RESTAURATION ET HEBERGEMENT ELEVES 2025-2026

Tarifs au 1er septembre 2025 arrêtés par le conseil régional Grand Est

Repas demi-pensionnaires au ticket ou hors forfait, stagiaires GRETA	4,85 €
Petit déjeuner	2,50 €
Nuitée exceptionnelle	11,00 €
Nuitée exceptionnelle élève dans le cadre de l'internat d'excellence	3,50 €
Forfait demi-pension 2 jours par semaine <i>(septembre – décembre : 129,08 € ; janvier – mars : 101,42 € ; avril – juin : 101,42 €)</i>	331,92 €
Forfait demi-pension 3 jours par semaine <i>(septembre – décembre : 183,54 € ; janvier – mars : 144,21 € ; avril – juin : 144,21 €)</i>	471,96 €
Forfait demi-pension 4 jours par semaine <i>(septembre – décembre : 230,72 € ; janvier – mars : 181,28 € ; avril – juin : 181,28 €)</i>	593,28 €
Forfait demi-pension 5 jours par semaine <i>(septembre – décembre : 271,60 € ; janvier – mars : 213,14 € ; avril – juin : 213,14 €)</i>	698,40 €
Ticket modérateur d'accès à l'internat	10,00 €
Forfait internat 4 nuitées / 4 goûters / 9 repas (du lundi midi au vendredi midi) <i>(septembre – décembre : 628,88 € ; janvier – mars : 494,12 € ; avril – juin : 494,12 €)</i>	1 617,12 €
Forfait internat 5 nuitées / 4 goûters / 9 repas (du dimanche soir au vendredi midi) <i>(septembre – décembre : 646,38 € ; janvier – mars : 507,87 € ; avril – juin : 507,87 €)</i>	1 662,12 €

Le secrétaire général
Grégory GRANDJEAN

